

Évaluation de la faisabilité de l'implantation du programme SFP en France

Point d'étape au 10 mai 2012

Sommaire :

I. La situation au 10 mai 2012	
1. Présentation succincte du programme	p. 2
2. La mission d'évaluation	p. 2
3. Le déroulement du programme	p. 3
4. Les méthodes et outils d'évaluation mis en place	p. 6
II. L'évaluation de la faisabilité	
1. L'acceptabilité	p. 8
2. La faisabilité	p.12
3. L'adhésion	p.15
III. L'évaluation interne du programme SFP	
1. Le choix des outils d'évaluation	p.19
2. Les méthodes d'évaluation dans le contexte de l'expérimentation française	p.20
IV. Enseignements tirés de la phase préparatoire et pistes de réflexion	
1. Le programme Soutien aux Familles et à la Parentalité correspond à un besoin	p.22
2. La réussite de la phase de recrutement est liée à la qualité de l'investissement de la Municipalité	p.22
3. L'adhésion au programme SFP est liée à la qualité du programme et aux compétences des porteurs du projet	p.22
4. Pistes pour la poursuite de l'expérimentation	p.23
Annexes	p.25

I. La situation au 10 mai 2012

1. Présentation succincte du programme SFP

Développé depuis plus de vingt ans aux États-Unis d'Amérique par [Karol Kumpfer](#) et transposé dans une vingtaine de pays, « Strenghtening Families Program » est un programme visant le développement de compétences parentales. Ce programme éducatif s'appuie sur les concepts de développement écosystémique d'Urie Brofenbrenner et sur les travaux d'Albert Bandura sur l'auto-efficacité.

Le programme se déroule en 14 sessions hebdomadaires de deux heures, auxquelles les parents assistent avec leur(s) enfant(s). Après une collation prise avec les animateurs du programme, une première heure voit les parents et les enfants travailler, échanger et jouer séparément. Ils sont ensuite réunis pour la deuxième heure, qui permet d'expérimenter de nouvelles modalités d'interaction. Avant de se séparer, il leur est proposé de mettre en pratique au cours de la semaine les attitudes et les comportements étudiés au cours de la session.

Les animateurs, qui ont suivi une formation spécifique, préparent et animent l'intégralité des séquences, contactent les familles par téléphone entre deux séances pour prendre de leurs nouvelles et s'assurer de leur participation à la session suivante. Ils renseignent les outils d'évaluation du déroulement du programme et assistent les participants dans l'évaluation des effets, lors d'une des dernières sessions.

2. La mission d'évaluation

La convention entre le CODES 06 et Francis Nock Consultants (voir annexe) détaille un appareil évaluatif visant à repérer et expliciter toutes les difficultés qui ne devaient pas manquer de survenir dans l'expérimentation du programme SFP à Mouans-Sartoux. Cette vision « pessimiste » de l'implantation du programme s'appuyait sur plusieurs éléments :

- une première expérience aux Ulis (Essonne), qui s'est interrompue avant le démarrage des sessions, en posant notamment la question de l'impact du programme pour la santé mentale des enfants ;
- le caractère très « anglo-saxon » du programme, fondé sur une approche comportementale encore très décriée dans notre pays ;
- l'expérience et les mises en garde des concepteurs du programme quant aux difficultés de recrutement et de « fidélisation » des familles, peu nombreuses à assister à l'intégralité des 14 sessions.

L'évaluation doit interroger :

- l'acceptabilité du programme, par les familles, mais également par la municipalité, les recruteurs et les animateurs ;
- sa faisabilité, sur le plan temporel, matériel et logistique ;
- l'adhésion des différents acteurs tout au long du déroulement des sessions ;
- la perception des effets immédiats du programme, par les familles et les animateurs.

Aux différentes étapes du projet, les sources identifiées (pilotes du programme, responsables de la Municipalité, recruteurs, animateurs et familles), sont interrogées sur leurs motivations et sur les freins rencontrés. L'évaluation prévoyait notamment trois rencontres avec les familles et un entretien avec celles qui abandonnaient le programme avant la fin. Le déroulement du programme nous a conduits à modifier les modalités de l'évaluation (voir chapitre III).

3. Le déroulement du programme jusqu'au 10 mai 2012

Les comptes-rendus de Corinne Roehrig et les documents créés sont en annexe de ce rapport.

Avant l'accord de l'INPES :

- Contacts entre l'association Entr'Autres et la municipalité de Mouans-Sartoux, qui se déclare très intéressée par le projet.
- Rédaction du projet par le CODES 06 et l'association Entr'Autres.
- Appel d'offres restreint pour l'évaluation et sélection de Francis Nock Consultants.

20 Octobre 2011 : accord de l'INPES pour le financement de l'expérimentation (révision du budget prévu à la baisse). La chefferie de l'expérimentation est confiée au CODES 06. L'évaluation de la faisabilité est la condition impérative du financement.

17 novembre : réunion de travail entre Corinne Roehrig, responsable du projet et Gilles Pérole, adjoint au maire de Mouans-Sartoux, délégué à l'enfance et à l'éducation. Les modalités concrètes de contribution de la Ville sont définies ainsi :

- Participation d'un représentant à l'ensemble des réunions du comité de suivi.
- Nomination d'une référente technique du projet : Isabelle Poretti, coordinatrice des accueils de loisirs de la Ville.
- Organisation de rencontres de présentation du projet avec les animateurs et directeurs des centres de loisirs (sur leur temps de travail), le personnel du CCAS (familles en difficulté), personnels des associations sportives, culturelles, culturelles, les associations locales de parents d'élèves, les directeurs d'école primaire.
- Participation active des différents services de la commune (enfance, culture, jeunesse, sports et vie associative, CCAS) à l'information et au recrutement des familles.
- *Communication sur le programme via le journal municipal mensuel, le site Internet et la page facebook de la ville, des sucettes Decaux, des affichettes à apposer sur les lieux de passage des familles.* La mise à disposition des salles et des collations, ainsi que la garde des enfants plus petits pendant les sessions.
- Calage du calendrier : janvier : réunions d'information et définition des modalités de recrutement des familles. Recrutement et formation animateurs. 6 février : début du recrutement des familles. 12 mars : 1ère session SFP.
- La Ville, en accord avec le CODES 06, s'oppose au système de gratification prévu pour les familles (cadeaux, récompenses...).

Ces engagements sont repris dans un courrier que Gilles Pérole adresse au président du CODES 06.

9 décembre : première réunion du comité technique et de suivi.

- Choix du mardi de 17h30 à 19h30 pour les sessions, du 12 mars à fin juin.
- Validation de la composition du comité technique et de suivi (voir annexe), définition d'un « comité consultatif » composé d'acteurs du secteur de l'éducation (dont les parents d'élèves) et d'un « comité d'experts » chargés d'apporter conseils et éclairages sur le programme et son développement.
- Définition du profil, de la rémunération et des modalités de recrutement des animateurs.
- Préparation de la réunion de présentation du programme aux relais potentiels auprès des familles.

13 – 15 décembre : Corinne Roehrig participe à la formation menée par les concepteurs de SFP pour une équipe québécoise qui débute le programme. Elle relève les points suivants :

- Le référentiel théorique SFP comprend la promotion de la santé, la résilience, et l'auto-efficacité. Les concepteurs du programme ne font pas référence à la thérapie comportementale et cognitive. Le programme est clairement identifié comme un programme éducatif, dont la complémentarité avec d'autres formes de soutien aux familles, sociales ou thérapeutiques, est soulignée.
- Les formateurs retenus au Québec sont tous formateurs ou animateurs. Il s'agit d'éviter l'aspect thérapeutique, et de mettre l'accent sur l'accueil des familles et la bienveillance à leur égard. L'expérience prime sur le diplôme. Des animateurs remplaçants sont formés pour pallier les défaillances.
- La formation des animateurs est basée sur le savoir-être, l'expérimentation et la coordination au sein de binômes « animateurs parents » et « animateurs enfants ».
- Une grande attention est apportée au recrutement et la fidélisation des familles. Entre un tiers et la moitié des familles ne vont pas au bout du programme. Les concepteurs du programme donnent les conseils suivants : recruter plus de familles que prévu, inviter les recruteurs à la formation des animateurs et leur permettre d'accompagner les familles hésitantes à la première session, mélanger les familles en difficulté avec des familles « tout venant », téléphoner aux familles entre deux sessions pour faciliter leur fidélisation.

Janvier : recrutement des animateurs

- La fiche de mission des animateurs précise que sont recherchés des professionnels de la santé publique, des sciences sociales, des sciences humaines ou des sciences de l'éducation. Les postulants doivent avoir une expérience de l'animation de groupe et du travail d'équipe, une connaissance du champ de l'éducation pour la santé. Ils doivent faire preuve de qualités d'écoute et relationnelles, de rigueur et d'autonomie.
- 4 animatrices sont recrutées fin janvier : 2 psychologues, 1 chargée de projet (CODES 06) et 1 responsable de centre de loisirs (Mouans-Sartoux). Le documentaliste et la directrice du CODES 06 sont choisis comme remplaçants.

5 janvier : La ville de Mouans-Sartoux, le CODES 06 et l'association Entr'Autres invitent les professionnels en contact avec les enfants et les familles à une réunion d'information sur le programme. La présentation met l'accent sur l'efficacité du programme, ses bénéfices tant pour les parents que pour les enfants. Il est question d'amélioration du climat familial, de facilitation pour les parents, et aussi de prévention des comportements à risque chez les enfants, de comportements plus favorables à la santé et même d'amélioration des performances scolaires. L'accent est mis sur la philosophie positive du programme : les deux piliers de son animation sont la bienveillance et la bienveillance à l'égard des parents. Elle invite les professionnels à contribuer à sa mise en œuvre, notamment en contribuant à la définition du protocole de recrutement des familles. 25 personnes sont présentes, des différents services de la municipalité et de l'éducation nationale (dont un inspecteur). A noter la présence d'une représentante de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves et d'une assistante sociale de la Caisse d'Allocations Familiales. Les questions posées après la présentation ont surtout porté sur les conditions de participation et le profil des animateurs, les fondements et le contenu du programme n'étant pas du tout interrogés.

Sur proposition de Corinne Roehrig, les personnes présentes constituent le « groupe ressource Mouansois », impliqué dans l'expérimentation et tenu informé de l'évolution du programme. Le groupe ressource définit la stratégie de communication à destination des parents :

- rédaction d'un argumentaire pour les recruteurs
- information générale : flyer à distribuer à tous les enfants pour leurs parents, à agrandir pour en faire des affichettes ;
- document de synthèse remis aux personnes ressources pour faciliter leur rôle de relais dans leur structure ;

- organisation de réunions à la demande.

Deux réunions ont lieu auprès des équipes de l'école F. Jacob, le 13 janvier (11 personnes) et des centres sportifs et de loisirs, le 16 janvier (25 personnes). Les participants manifestent leur intérêt, pensent à certaines familles qui pourraient bénéficier du programme. La réunion avec les animateurs sportifs et de loisirs est l'occasion de s'interroger sur la possibilité de certains d'entre eux de devenir animateurs du programme.

Les documents de présentation et un argumentaire à destination des relais sont produits et validés (voir en annexe) ; « Strenghtening Families Program » devient « Soutien aux Familles et à la Parentalité », les « recruteurs » deviennent les « relais auprès des familles ».

31 janvier : Réunion d'information en direction des parents intéressés par le programme : 19 familles présentes, dont 5 s'inscrivent à l'issue de la réunion. Devant le profil des parents présents (apparemment bien insérés, prenant la parole facilement...), décision est prise d'accentuer le recrutement par l'intermédiaire des services sociaux, pour ouvrir le programme aux familles en difficulté, qui ne feraient pas spontanément la démarche de se renseigner ou de s'inscrire.

30 janvier au 1^{er} février : formation des animateurs et de membres du groupe ressource, par Corinne Roehrig. Aux 6 animatrices et remplaçants se sont jointes 8 personnes ressources, identifiées comme référentes au sein de leur structure.

L'aspect qui étonne plusieurs participantes est le peu de place laissée au « pourquoi » la situation est ce qu'elle est au profit du « comment faire » pour l'améliorer. La conduite à tenir par les animatrices en cas de situation de crise ou de révélation de maltraitance est largement discutée et fait l'objet de fiches récapitulatives. L'accent est mis par la formatrice sur le fait que le programme ne constitue pas une thérapie, mais qu'une orientation vers les soins peut être envisagée, en cas de demande de parents.

La densité des séquences, les articulations entre séquences enfants, parents et familles et la progression des contenus imposent une collaboration importante entre les animatrices et un travail en amont.

Le CODES a préparé un ensemble conséquent de fournitures (badges, papier, stylos pour les parents, gommettes, feutres et crayons de couleur, livres et jeux pour les enfants).

2 février : Une rencontre de présentation du programme SFP avec les membres d'une quinzaine de structures institutionnelles et associatives départementales s'est tenue à Nice : une seule personne (REAAP 06) s'est déplacée. Elle est particulièrement intéressée par l'abord « positif » fait aux parents.

20 février : Clôture des inscriptions. 12 familles sont inscrites, soit 18 adultes (6 couples et 6 mères) et 15 enfants. 4 enfants entre 3 et 6 ans seront gardés pendant les sessions. Une mère et son enfant rejoignent le programme à la deuxième session.

10 avril : A la 5^{ème} session du programme, toutes les familles sont présentes. Corinne Roehrig assiste à la session pour évaluer la prestation des animatrices du groupe « parents ». Elle est frappée par la qualité de l'ambiance et des échanges entre les parents et avec les enfants, loue les qualités humaines et pédagogiques des animatrices. Elle note cependant que le temps dévolu aux échanges avant les ateliers est plus long que ce qui est prévu, au détriment des exercices en ateliers. Elle est interpellée par les animatrices psychologues sur le besoin de soutien thérapeutique repéré chez plusieurs familles ; elle rappelle les principes du programme et propose une réflexion sur cette thématique (quels besoins ? identifiés par qui ? vers qui orienter ? quelle évaluation ?)

4. Les méthodes et outils d'évaluation mis en place

Evaluation de l'acceptabilité, de la faisabilité et de l'adhésion au programme

- **Analyse des documents de présentation du programme** (américains et français)
Nous avons essentiellement étudié les documents américains de présentation du programme Strengthening Families Program, les contenus des livrets animateurs, parents, enfants, les grilles d'évaluation et notices explicatives. Une rapide revue de littérature sur Internet a permis de vérifier la diffusion internationale du programme. Nous avons ensuite été destinataires de toutes les productions écrites sur le programme Soutien aux Familles et à la parentalité, produits par les acteurs de l'expérimentation de Mouans-Sartoux.

- **Entretiens avec les acteurs clés du programme :**

Des entretiens semi-directifs ont été menés avec :

- o Les acteurs de la Municipalité : Gilles Pérole, adjoint au Maire, Isabelle Poretti : référente technique du programme
- o Les animateurs : Djahida Hemadoud, psychologue, Cindy Santini, responsable de centre de loisirs, Alexandra Maiffret, psychologue et Emilie Marcel, chargée de projet, et leurs remplaçants : Chantal Patuano directrice du CODES 06 et Patrick Vaz, documentaliste.

Des entretiens réguliers ont eu lieu avec Corinne Roehrig, chef de projet.

Un entretien téléphonique a eu lieu avec Xavier Briffault, évaluateur de la première expérimentation de SFP en France, sur les raisons de l'interruption du programme.

- **Questionnaires auto-administrés en ligne pour les membres du groupe ressource et les professionnels** ayant participé aux réunions de présentation du programme :

Sur les 61 personnes présentes aux réunions, 49 ont indiqué une adresse mail valide et ont été destinataires des questionnaires (premier envoi et relance).

- o Questionnaire envoyé quelques jours après les réunions d'information (janvier 2012) : 24 réponses (taux de retour de 49%)
- o Questionnaires envoyé après le démarrage de la première session (mi mars). 13 réponses obtenues (taux de retour de 26.5%). Ce questionnaire très court portait sur le nombre de familles contactées et leurs réactions.

- **Questionnaire auto-administré pour les parents** participant à la réunion de présentation du programme, le 31 janvier : 15 familles (79%) ont rempli le questionnaire qui leur a été distribué pendant le temps d'échange à l'issue de la présentation. Il s'agit de 13 femmes et de 2 couples, ayant en tout 32 enfants (5 familles de 3 enfants, 7 familles de 2 et 3 familles avec 1 seul enfant). Les couples ont été invités à ne remplir qu'un seul questionnaire. A noter qu'aucun enfant n'est élevé par un parent seul et que 7 familles n'ont que des enfants trop jeunes pour le programme ; ces parents ont plaidé pour une expérimentation du programme pour les enfants de 3 à 5 ans. Les parents ont été informés de la réunion par un flyer (13 remis à l'école, 2 dans un autre endroit). 6 parents ont été informés oralement par un professionnel relais, de l'école, de la municipalité ou d'une association.

Evaluation interne du programme

Il est apparu assez rapidement qu'il ne serait pas possible d'utiliser tous les outils d'évaluation américains. Après les avoir étudiés, nous avons produit un tableau de présentation (voir page 19) et avons traduit ceux qui n'étaient pas disponibles en français. La rencontre avec les animatrices et les personnes ressources les 30 et 31 janvier a été l'occasion de leur présenter, outre l'évaluation de la faisabilité, l'importance de l'évaluation interne du programme.

Après une réunion téléphonique avec la cheffe de projet sur la question de l'évaluation, une journée de travail spécifique a eu lieu dans les locaux du CODES le 28 février. Elle a permis de sélectionner les outils qui seront utilisés à Mouans-Sartoux (voir page 20 et dans les annexes). Les outils d'évaluation interne ont ensuite été mis en forme et validés par la cheffe de projet.

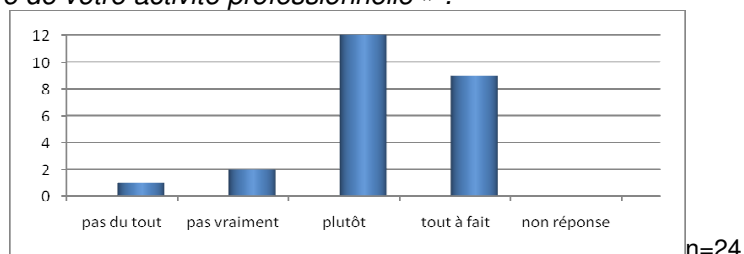
II. L'évaluation de la faisabilité

1. L'acceptabilité

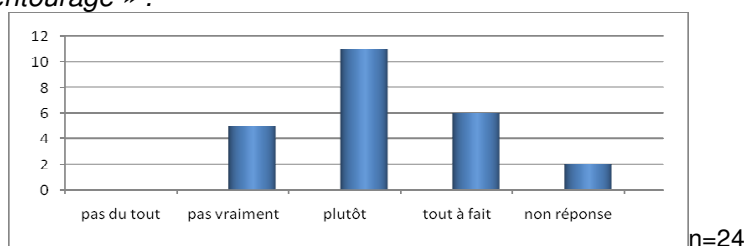
L'adéquation de la proposition à un besoin... ...selon les professionnels relais

« Le projet SFP correspond à un besoin que vous avez identifié :

- dans le cadre de votre activité professionnelle » :

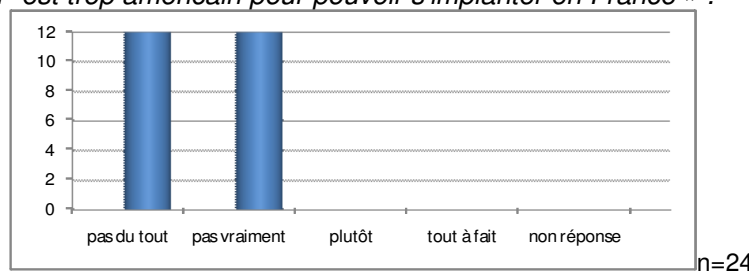


- dans votre entourage » :



Le besoin d'un soutien à la fonction parentale est nettement validé par les professionnels en contact avec les enfants et les familles. Près de 9/10 le constatent dans leur activité professionnelle et 7/10 dans leur entourage.

« Le projet SFP est trop américain pour pouvoir s'implanter en France » :



Contrairement à notre hypothèse de départ, le programme ne souffre pas d'une perception négative due à son origine américaine. Cela peut être dû à une acceptation croissante de l'approche comportementale dans notre société, mais est vraisemblablement très lié à la manière dont le programme est présenté.

Nous avons voulu savoir quels étaient les parents qui devraient être les destinataires prioritaires du programme SFP selon les professionnels en contact avec les familles.

Parents qui :	OUI	NON	Ne sait pas	Non réponse
pensent être en difficulté	24	0	0	0
ont des enfants présentant des troubles du comportement	17	4	1	2
présentent une addiction	13	6	0	5
Sont en difficulté socio-économique	11	6	1	6
Elèvent seuls leurs enfants	10	7	3	4

On constate une certaine réticence dès qu'il s'agit de désigner une catégorie de parents (nombre élevé de « non », de « non réponse » et de « ne sait pas »). Ainsi, les parents présentant une addiction devraient être prioritaires pour une toute petite majorité de

répondants, ceux en difficulté socio-économique ou élevant seuls leurs enfants ne le sont que pour moins de la moitié des répondants. 7 professionnels sur 10 estiment prioritaires les parents dont les enfants présentent des troubles du comportement, ce qui ne semble donc pas réservé à une catégorie particulière de parents. Tous les répondants déclarent que le programme devrait s'adresser à tous les parents qui s'estiment en difficulté avec l'éducation de leurs enfants.

La version du programme SFP expérimentée à Mouans-Sartoux est la version « prévention sélective » que Corinne Roehrig a adaptée à la population générale.

... selon les parents :

« Diriez-vous de vos enfants qu'ils sont faciles à élever : 1^{er} enfant, 2^{ème}, 3^{ème}... »

2 familles sur 3 signalent au moins un enfant assez difficile à élever, dont une seule signale également un enfant très difficile à élever. Plusieurs commentaires font état de la variabilité de la difficulté (ça dépend des moments, entre « assez facile » et « assez difficile »).

... selon les animatrices :

Les animatrices partagent le constat sur les besoins des parents : « Il s'agit d'un problème sociétal, dont l'importance ne cesse de croître », « Je vois la difficulté qu'éprouvent de nombreux parents à édicter des instructions claires à leurs enfant ». Elles pensent que le programme doit s'adresser à toutes les familles qui se sentent en difficulté, tout en soulignant l'effort à entreprendre pour convaincre ceux qui n'oseraient pas franchir le pas.

La légitimité et la crédibilité des porteurs du projet :

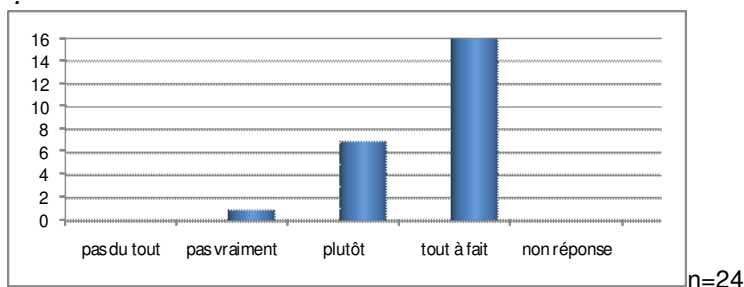
La ville de Mouans-Sartoux est reconnue par tous les acteurs comme tout-à-fait légitime pour proposer le programme, notamment du fait de l'activité de son secteur enfance et des centres de loisirs. Il est plus rassurant pour des parents de s'inscrire dans une telle activité si elle est proposée par la Mairie, si ce sont des personnels municipaux qui en font la promotion et si l'activité se déroule dans des locaux municipaux.

Le CODES 06 est connu dans le département pour son action en promotion de la santé et son action de formation de professionnels sur différentes thématiques de santé. La formation et l'expérience de la cheffe de projet, médecin de santé publique et thérapeute familiale, familière de la promotion de la santé.

En songeant à l'approche de l'adolescence des enfants, ...

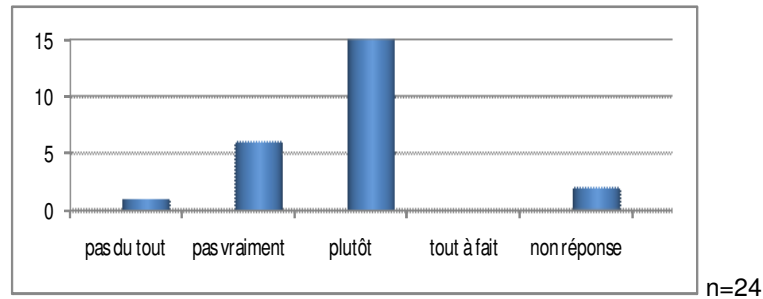
... l'inquiétude des professionnels relais :

« De nombreux parents sont démunis face à l'éducation de leurs enfants à l'approche de l'adolescence » :



L'évocation de l'adolescence augmente encore le nombre de professionnels validant le besoin d'aide des parents.

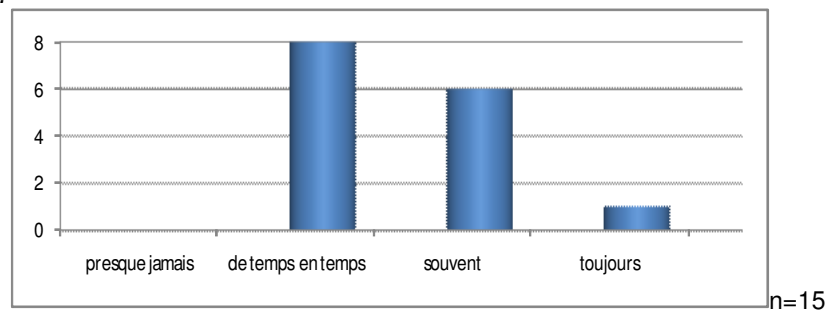
« Je suis inquiet-e quant aux conduites à risques de mes enfants ou de ceux de mes proches »



Interrogés sur un plan plus personnel, 6 professionnels relais sur 10 déclarent être plutôt inquiets quant aux conduites à risques de leurs enfants ou de ceux de leurs proches. La distinction entre professionnels et parents n'est pas si nette : 1 répondant sur 4 a un ou des enfants de la tranche d'âge visée par le programme.

... l'inquiétude des parents :

« Etes-vous inquiet-e en pensant à l'adolescence d'un ou de plusieurs de vos enfants ? »



Les sujets d'inquiétude peuvent se regrouper comme suit (question ouverte, 2 parents n'ont pas répondu) :

- | | |
|--|-------------|
| ○ L'influence des autres, la violence scolaire : | 5 citations |
| ○ La qualité de la relation parents/enfants, la gestion des conflits : | 4 |
| ○ Le bien-être de l'enfant, la gestion de ses émotions : | 4 |
| ○ La qualité de la relation de l'enfant aux autres, la socialisation : | 3 |
| ○ Les addictions : | 2 |
| ○ La réussite professionnelle : | 1 |

... l'inquiétude des animatrices :

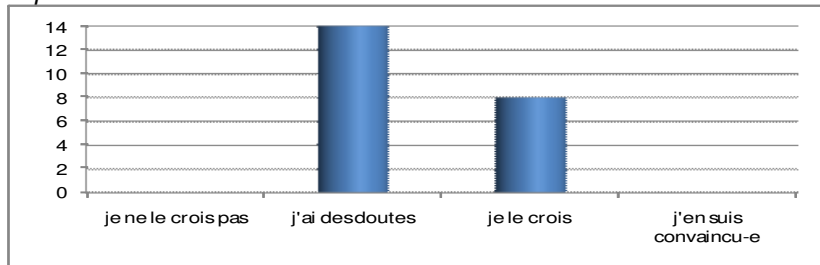
Les animatrices sont partagées sur cette question. Deux d'entre elles confirment les raisons de s'inquiéter « La prise de risques se banalise, devient plus fréquente, plus précoce », « Les conditions et rythmes de vie, la dureté de la société, l'absence d'aide, c'est préoccupant... ». Les deux autres relativisent : « 98% des adolescents vont bien ! », « Cela a toujours existé, l'inquiétude pour les adolescents, aujourd'hui il y a une exigence de communication qui fait qu'on en parle plus », « Inquiète ? non, mais vigilante... ».

L'acceptation de la posture d'apprenant...

...face à d'autres parents :

- Professionnels relais :

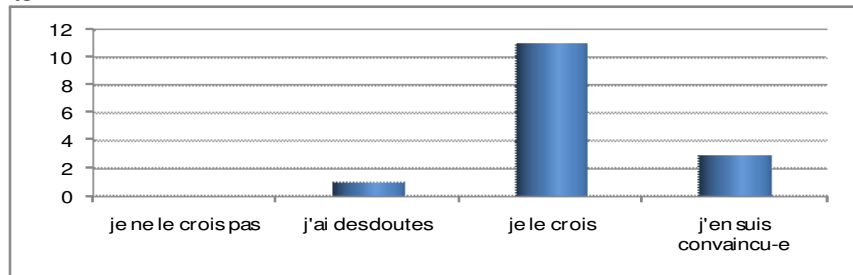
« Les parents accepteront facilement de se mettre en position d'apprentissage face à d'autres parents »



n=22

- Parents :

« Trouvez-vous facile de vous mettre en position d'apprentissage face à d'autres parents ? »



n=15

Si les professionnels relais expriment majoritairement des doutes quant à l'acceptation de la posture d'apprenant face à d'autres parents, les parents ayant participé à la réunion de présentation trouve facile d'adopter cette posture.

Parmi les quelques refus signalés par les professionnels relais, une seule personne a évoqué la crainte de croiser ensuite des parents au courant de leurs difficultés.

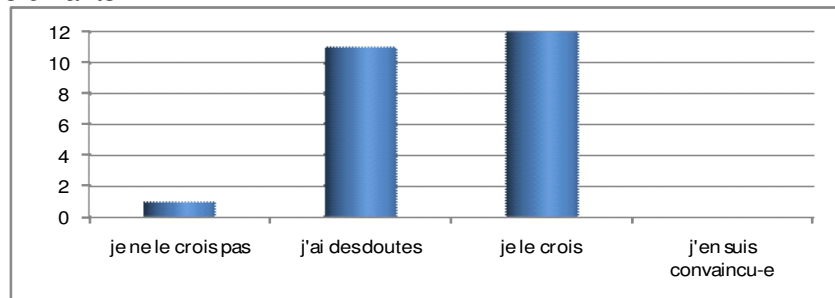
- Animatrices :

Toutes les animatrices pensent que les parents n'éprouveront pas de difficulté à se mettre en situation d'apprenant face à d'autres parents : « Ils seront volontaires, et le programme leur sera expliqué », « Une fois dépassée les craintes liées à la première séquence, ils verront que c'est positif », « C'est à nous de créer une atmosphère favorable ».

...face à leurs enfants :

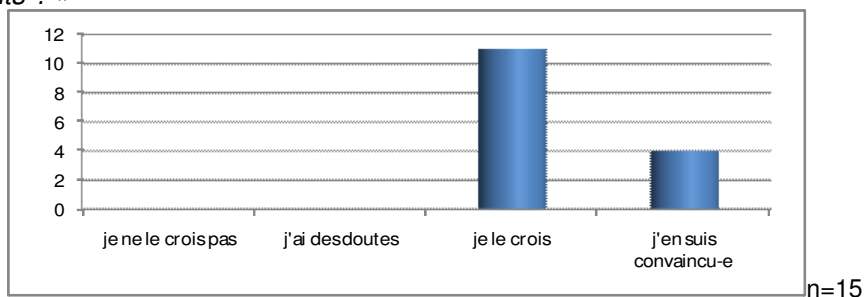
- Professionnels relais :

« Les parents accepteront facilement de se mettre en position d'apprentissage face à leurs enfants »



n=24

- Parents :
« *Trouvez-vous facile de vous mettre en position d'apprentissage face à vos enfants ?* »



La différence entre professionnels relais et parents est ici encore plus marquée. Si la moitié des professionnels exprime des doutes quant à l'acceptation des parents de se mettre en position d'apprentissage face à leurs enfants, tous les parents répondants trouvent cela facile.

- Animatrices :
Les animatrices pensent comme les parents qu'il n'y aura pas de difficulté. L'une d'elles pense qu'au contraire, « *les enfants pourront être fiers de voir leurs parents retourner à l'école pour apprendre comment mieux les aider* ».

2. La faisabilité :

Implication de la municipalité

... sur le plan politique :

Mouans-Sartoux est une ville de 10 300 habitants, située dans les Alpes Maritimes entre Cannes et Grasse. La ville est engagée dans un projet éducatif local, qui inscrit la question de l'éducation des enfants dans une approche très globale portant sur le cadre de vie et la participation des jeunes. Mouans-Sartoux a adhéré au réseau « Ville amie des enfants » lancé par UNICEF France et l'Association des Maires de France (AMF) en 2002 et qui regroupe plus de 200 villes françaises. Son objectif est de « servir la cause des enfants à travers un réseau de villes dynamiques engagées à promouvoir des actions pour améliorer leur vie quotidienne, à développer la participation et l'écoute des enfants et des jeunes et à développer un esprit de solidarité internationale ». Le projet de soutien aux familles et aux enfants de Mouans-Sartoux est défini depuis plusieurs années, et la présentation du programme SFP à la ville en 2010 par l'association Entr'Autres avait déjà été l'occasion de valider politiquement l'adhésion de la ville. Le programme SFP est considéré par l'adjoint à l'éducation « *comme un outil qui peut permettre à la ville de mettre en œuvre une partie de son plan éducatif local* ». Il correspond aux principes d'action de la ville : « *associer parents et enfants, faire travailler tous les acteurs ensemble dans un esprit de prévention plutôt que de confrontation* » (adjoint au Maire).

« *L'engagement politique est nécessaire pour que la mise en œuvre se passe bien. J'ai rencontré une véritable solidarité entre les services, tout le monde a assuré le relais, a été partie prenante.* » (responsable du service enfance).

... sur le plan du recrutement des familles :

La municipalité a développé une communication sur le programme. « *Un des objectifs de la municipalité est de mailler son territoire de personnes qui peuvent répondre aux questionnements des familles. On a entendu parler du programme dans les écoles, tous les centres de loisirs et dans une moindre mesure, dans les associations sportives et culturelles* ». (adjoint au Maire)

Un relais a été nommé dans chaque structure municipale accueillant des enfants et des familles, avec l'accord de la direction. Ces personnes ont été affectées à l'accueil des familles pendant la période de recrutement, pour qu'elles puissent parler du programme. La possibilité pour des relais de participer à la formation des animatrices a été un élément déclenchant » (responsable du service enfance)

« Près de la moitié des familles participantes a assisté à la réunion de présentation aux parents. L'autre moitié est due au travail de terrain, les relais ont été très actifs, en répondant aux questions, mais aussi en ciblant des familles, avec parfois trois ou quatre entretiens » (adjoint au Maire). « Trois enfants d'une des écoles ont fait des bêtises. Nous nous sommes demandé s'il fallait parler du programme à leurs parents, et nous l'avons fait. Pour deux d'entre eux, cela n'a rien donné, la troisième famille attendait en fait qu'on lui propose quelque chose. Il a tout de même fallu trois rencontres, dont une avec le fils, qui fait du foot à l'heure des ateliers ». (responsable du service enfance)

« Il est important de ne pas avoir que des familles CSP+, nous tenons à la mixité sociale. C'est intéressant, mais cela demande un accompagnement, il faut aider les familles en difficulté à franchir le pas, je les ai accompagnées dans cette démarche... N'avoir que des familles en grande difficulté, ce ne serait pas possible. » (responsable du service enfance)

Les animatrices pensent que tous les professionnels en proximité avec les familles peuvent être des relais du programme. Certains sont liés à la municipalité, qui peut aider à les mobiliser (crèches et garderies, centres de loisirs, associations culturelles et sportives...) d'autres sont à convaincre : Inspection académique et personnels des écoles, associations de parents d'élèves... Une animatrice pense qu'un courrier de la Caisse d'allocations familiales pourrait également être envisagé.

... sur le plan des moyens humains et techniques :

L'engagement de la municipalité dans la logistique est fondamental pour la réussite du projet. Il prend la forme d'une mise à disposition de personnels et de moyens techniques :

- Impression et diffusion des outils de présentation du programme (flyer agrandi en affiche).
- Salle et matériel de projection pour la formation des animateurs et des relais, repas des stagiaires et des formatrices pris à la cantine.
- 3 salles pour les 14 séquences : les horaires ont posé un problème pour le rangement et la fermeture des salles. Le principe de la municipalité a été appliqué : appel à l'autonomie des utilisateurs en leur demandant de ranger les salles et en leur remettant les clés. Accès au rez-de-chaussée de la Mairie après les séquences pour le débriefing et le remplissage des outils d'évaluation.
- Assistante maternelle mise à disposition pour garder les 4 enfants de moins de 6 ans (en prévoyant un binôme pour les absences) : c'est essentiel pour tranquilliser les familles. L'assistante maternelle range également la vaisselle du goûter.
- Fourniture du goûter, par les personnels de la cantine municipale (école et personnels).

... sur le plan financier :

Une estimation du coût pour la municipalité sera faite à l'issue du programme. Il apparaît clairement que si la ville peut prendre à sa charge les aspects organisationnels et mettre à dispositions les moyens matériels et techniques nécessaires, il lui serait plus difficile de financer directement la formation des animateurs et des relais, ni les salaires et les déplacements de la cheffe de projet et des animateurs.

Implication des relais auprès des familles :

17 professionnels informés sur le programme sur les 24 ayant répondu à l'enquête en ligne déclarent qu'ils ont l'intention de parler du programme à une ou plusieurs familles, dont 13 ont déjà repéré des familles.

Le nombre de familles contactées directement est difficile à estimer. Lors de la première enquête, 1 relais déclarait vouloir en parler à 1 famille, ils étaient 5 à penser en parler à 2 ou 3 familles et 11 à vouloir contacter plus de 3 familles. Cela fait au minimum 50 familles.

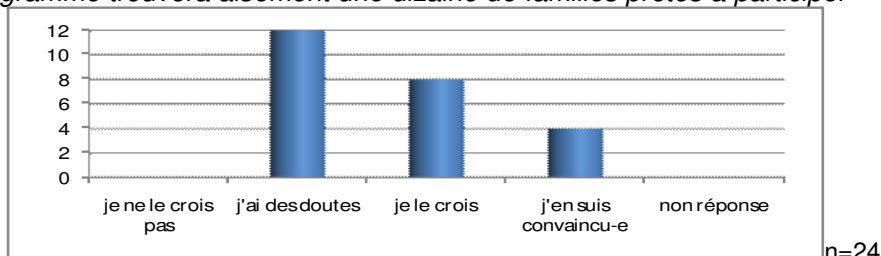
Lors de la deuxième enquête, une fois le recrutement clos, parmi les 13 professionnels relais répondants, 9 ont déclaré avoir parlé du programme à au moins une famille, pour un total de 21 familles contactées.

Devant l'intérêt manifesté par les professionnels et dans un souci de pérennisation du programme, la municipalité a prévu d'inviter les relais au bilan final de l'expérimentation.

Perception de la faisabilité...

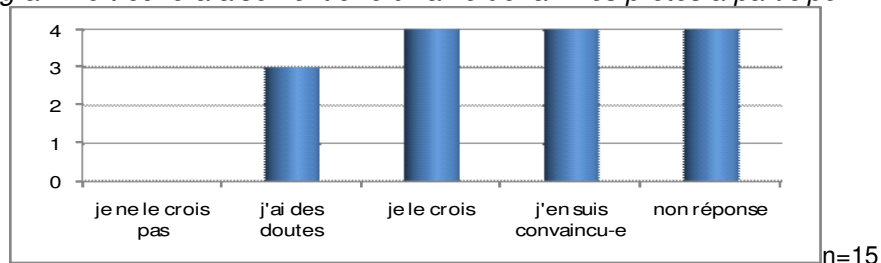
...par les professionnels-relais :

« Le programme trouvera aisément une dizaine de familles prêtes à participer »



...par les parents :

« Le programme trouvera aisément une dizaine de familles prêtes à participer »

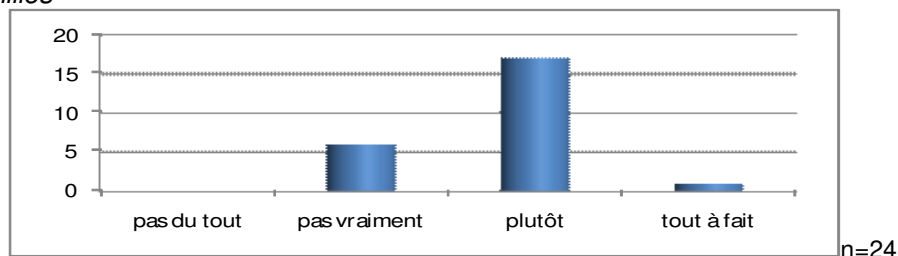


La moitié des professionnels relais et la moitié des parents pensent que le programme trouvera son public. La proportion des parents convaincus est cependant plus importante que celle des professionnels.

Conditions matérielles et temporelles...

... selon les professionnels relais :

« Le format du programme (14 séances hebdomadaires) est un frein pour la participation des familles »



... selon les parents :

« Le format du programme (14 séances hebdomadaires) est-il un frein à votre participation ? »

Oui : 2

Non : 11

Oui et non : 1, (un couple)

NR : 1

Le format est nettement perçu comme un obstacle à la faisabilité du programme par les deux tiers des professionnels répondants. Ce n'est pas le cas pour les parents, mais leur participation à la réunion montre à l'évidence leur grand intérêt pour le programme et on peut penser que certains d'entre eux en connaissaient déjà les conditions (6 parents avaient été informés par un professionnel relais). L'enquête auprès des professionnels sur leur activité de relais montre que sur les 21 familles contactées par les 9 relais ayant répondu à l'enquête en ligne, trois ont invoqué le manque de disponibilité, du fait de l'emploi du temps de l'enfant ou du parent. Si le format du programme constitue un frein, cela ne semble pas insurmontable. Deux mamans se sont inscrites seules, l'entraînement de football se déroulant le mardi en fin d'après-midi. L'équipe du programme leur a demandé de venir à la première séquence avec leur enfant, pour voir, et les deux garçons ont choisi de poursuivre le programme. Le fait que l'association sportive ait été informée du programme a sans doute facilité les choses, l'entraîneur a en effet bien accepté ces déflections.

Une famille présente à la réunion de présentation a posé la question de la gratuité du programme. La question de la participation financière des familles n'a pas été évoquée. Il apparaît que les contraintes du programme, notamment sa longueur et l'assiduité demandée sont en elles mêmes une contribution suffisante demandée aux parents.

... selon les animatrices :

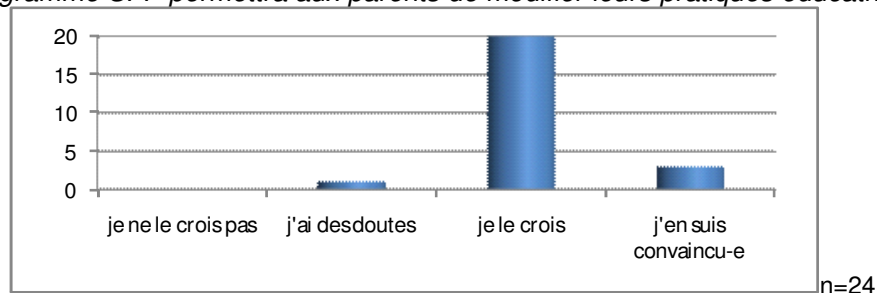
Les animatrices pensent toutes qu'un nombre suffisant de familles vont s'inscrire au programme. Les deux psychologues ne pensent pas que le format du programme soit un problème, les deux autres manifestent des doutes quant à l'assiduité des familles participantes.

3. L'adhésion

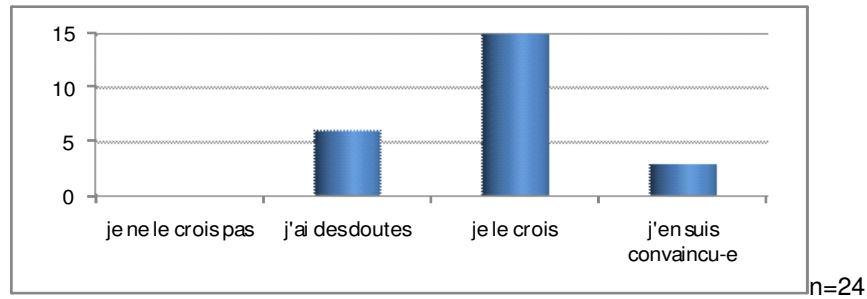
La croyance en l'efficacité du programme...

... selon les professionnels relais :

« Le programme SFP permettra aux parents de modifier leurs pratiques éducatives »



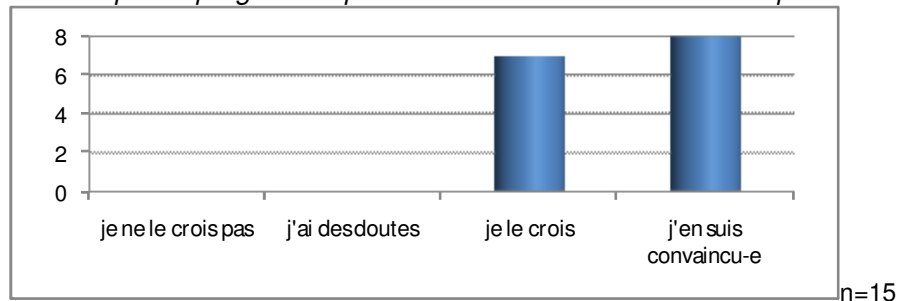
« Le programme SFP aura une influence positive sur la prise de risques et les addictions à l'adolescence »



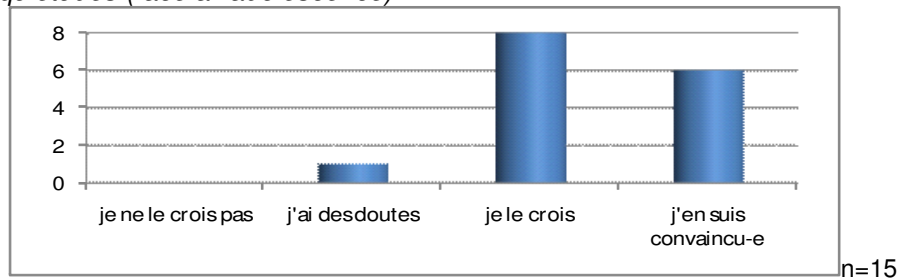
La croyance en l'efficacité du programme est très forte, qu'il s'agisse de l'effet immédiat sur les compétences des parents (23/24 y croient) ou de l'impact en matière de pratiques des enfants quelques années plus tard (18/24).

... selon les parents :

« Pensez-vous que ce programme peut vous aider à être de meilleurs parents ? »



« Pensez-vous que le programme qu'on vous a présenté peut vous aider à diminuer (vos) inquiétudes (face à l'adolescence) ? »



Les parents ayant assisté à la présentation du programme sont très confiants dans l'efficacité du programme SFP. Tous pensent que leurs compétences parentales vont s'améliorer, la moitié en est même convaincue. Un seul parent émet des doutes quand l'adolescence des enfants est évoquée.

... selon les animatrices :

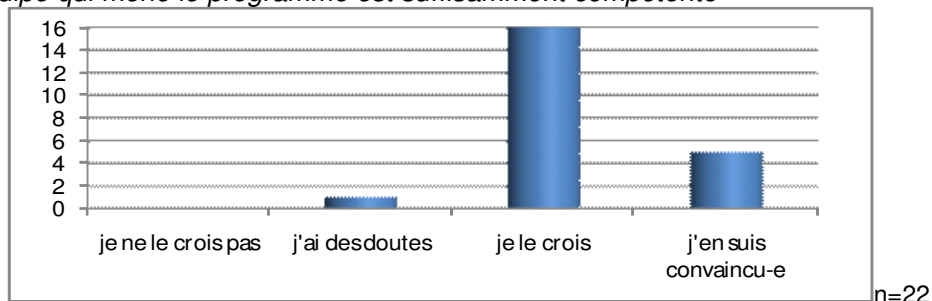
Deux animatrices sont affirmatives : « J'en suis persuadée ». Les deux autres croient également en l'efficacité du programme, en utilisant des termes moins forts, et l'une d'elle ne croit pas à un lien de causalité direct entre la participation aux séquences et les prises de risques et les addictions à l'adolescence.

Une des forces du projet pour les animatrices est sa reconnaissance internationale, son implantation depuis de nombreuses années et sa validation par les évaluations dans plusieurs pays.

La croyance dans les compétences de l'équipe du programme...

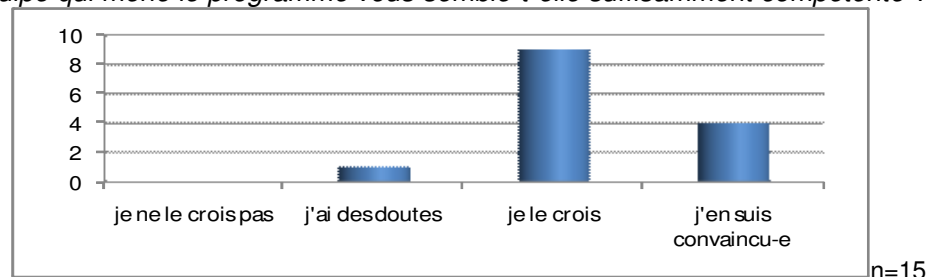
... chez les professionnels relais :

« L'équipe qui mène le programme est suffisamment compétente »



... chez les parents :

« L'équipe qui mène le programme vous semble-t-elle suffisamment compétente ? »



Deux questions concernant les animateurs ont été posées par des parents à l'issue de la réunion de présentation, la première sur leur formation et leur profil, la deuxième sur la possibilité de connaître leur nom. Savoir à qui vont être confiés les enfants lors des ateliers qui leur sont dédiés est une préoccupation légitime de parents. A la fin de la réunion cependant, la croyance dans les compétences des animateurs est largement partagée par les parents, comme elle l'est chez les professionnels-relais après la présentation du programme. Ce niveau de confiance nous semble être lié à plusieurs facteurs :

- la crédibilité du Dr Roehrig et ses qualités d'oratrice : clarté des explications, attitude bienveillante, approche positive en accord avec la philosophie du programme ;
- l'engagement de la municipalité, ville amie des enfants, ville santé, dont les activités de soutien aux familles sont connues.

L'équipe d'animatrices se compose de deux psychologues ayant une expérience de travail avec des familles et avec des enfants, d'une responsable de crèche de Mouans-Sartoux et d'une chargée de projet du CODES 06. Les remplaçants sont des salariés du CODES 06. Une seule connaissait le programme SFP préalablement. Toutes ont une expérience conséquente en matière d'animation de groupes. Dans un premier temps, les porteurs du projet ont pensé qu'il valait mieux ne pas recruter d'animateurs travaillant à Mouans-Sartoux, craignant que cela ne constitue un frein à l'inscription de familles. Interrogées sur cette question au début du programme, les deux animatrices psychologues partagent cette crainte, les deux autres pensent que cela peut au contraire être en atout, les parents pouvant se sentir en sécurité en sachant que des animateurs sont comme eux inscrits dans la vie de la cité.

La responsable du service enfance s'interroge sur la pertinence de recruter des psychologues alors qu'il s'agit d'un programme éducatif sans intention thérapeutique. Elle pense également que la présence d'un homme serait un plus.

La volonté de participer au programme...

... chez les professionnels relais :

On l'a vu plus haut, les relais municipaux se sont engagés dans le programme et nombreux ont été les candidats à la formation. On peut noter également que 7 professionnels relais sur les 24 répondant à l'enquête déclarent avoir envie de participer au programme en tant que parent.

... chez les parents :

« *Etes-vous prêt-e à vous inscrire à ce programme* » :

Non : 2	1 famille déclare avoir des ressources suffisantes en famille 1 ne peut se libérer le jour choisi.
Oui : 10,	5 familles mettent en avant le désir d'apprendre, de s'améliorer 3 citent l'importance du bien-être familial 1 le souhait d'échanger avec d'autres parents 1 le fait d'avoir bénéficié déjà d'un programme équivalent.
Peut-être :	2, dont une n'est pas sûre d'en avoir besoin.
NR :	1 famille dont les enfants ne sont pas dans la tranche d'âge

... chez les animatrices :

Les motivations des animatrices, interrogées au début du programme, sont centrées sur la possibilité d'aider les familles, de permettre aux parents et aux enfants de construire des façons d'être ensemble qui les rendent forts et heureux. Une animatrice mentionne la nécessité de se remettre régulièrement en question, d'apprendre des choses nouvelles, une autre est curieuse de savoir si la prévention fonctionne, une troisième souligne le caractère motivant de l'expérimentation, qu'elle voit comme un challenge.

III. L'évaluation interne du programme SFP

La mission d'évaluation de la faisabilité ne prévoyait aucun travail d'adaptation des outils internes du programme. Nous avons pu y consacrer du temps en supprimant les entretiens intermédiaires avec les familles, qui visaient surtout les éventuelles familles « décrocheuses ». De la même manière, l'expérimentation ayant été probante, nous avons décidé d'ajouter aux questions évaluatives l'évaluation des coûts de la mise en œuvre d'une session du programme.

1. Le choix des outils d'évaluation

Le nombre et la densité des outils américains d'évaluation du programme montrent l'importance attachée à l'évaluation de la qualité et des effets du programme (voir tableau récapitulatif ci-dessous). Il nous est rapidement apparu qu'il était impossible de les utiliser tous lors de l'expérimentation, les contraintes auraient été trop fortes, pour les familles comme pour les animatrices et pour la cheffe de projet, ce qui aurait influencé négativement la faisabilité. La mission d'évaluation de l'expérimentation de Mouans-Sartoux ne vise pas l'efficacité du programme, mais nous avons décidé d'interroger les méthodes et les outils d'évaluation à travers les questions de l'acceptabilité, de la faisabilité et de l'adhésion pour les différents acteurs, traitant l'évaluation comme une des composantes du programme.

Les différents outils utilisés par le programme américain, transmis par l'INPES :

Outil	Evalue quoi?	Comment?	Quand?	Par qui?	Nb d'items
Grille d'évaluation externe des compétences des animateurs SFP	le degré de maîtrise de 10 compétences en animation de groupes	observation d'une session	lors d'un atelier	responsable projet, formateur des animateurs	10q + score (16 = note minimale à obtenir)
Grilles d'observation des ateliers versions parents, enfants, famille	* conditions matérielles * prestation des animateurs: exécution des tâches prévues dans chaque session, qualité de l'intervention * participation du groupe	observation	lors de chaque session de chaque atelier	responsable du projet, observateur externe	30q environ x 4 sessions x 14 ateliers
Evaluation du déroulement des sessions	* conditions matérielles * prestation des animateurs (tâches et qualité de l'intervention) * participation du groupe * modifications apportées	questionnaire d'auto-évaluation	lors de chaque session	un des animateurs	37 questions x 4 sessions x 14 ateliers
Retro pré/post test à destination des parents	* données sur les caractéristiques de la famille (16q) * données sur le suivi social et l'orientation vers le programme (4q) pré/post: * exercice des compétences parentales (40q) * consommation alcool/tabac/drogues (5q) * force des liens familiaux (12q) * comportements de l'enfant (44q)	questionnaire assisté (rempli pendant une session avec l'appui des animateurs)	dernier atelier ou rencontre spécifique	1 parent (si 2 parents et plusieurs enfants, chacun remplit le questionnaire pour 1 enfant différent)	121q
Evaluation des acquis des parents	* connaissances acquises lors des séances * application des acquis de l'atelier précédent	questionnaire auto-administré	à la fin de chaque atelier	Parent	entre 8 et 17q
Evaluation de la satisfaction des parents	* satisfaction générale * effets obtenus * qualité des animateurs * souhait de continuer les rencontres * recommandations pour le programme	questionnaire auto-administré	à l'issue du programme	Parent	33q
Rétro pré/post test à destination des enfants	rétro-post compétences parentales et comportement enfant	questionnaire assisté en groupe	au début (pré) et comme les parents pour pré/post	Enfant	91q
Grille d'observation des progrès parentaux	observation des progrès	une grille par famille	à l'issue de chaque atelier	Animateur	grille + score

Il nous semble que l'appareil évaluatif développé par l'équipe de Karol Kumpfer poursuit plusieurs objectifs :

- alimenter sa recherche sur l'efficacité du programme en produisant des données sur les acquisitions de connaissance des parents et les changements de comportement des parents et des enfants ;
- s'assurer que le programme se déroule bien de la même manière dans tous les sites, et limiter les changements apportés par les équipes (pour espérer le même niveau d'efficacité) ;
- s'assurer de la qualité de l'animation et des conditions matérielles de déroulement des séquences (pour favoriser l'assiduité des parents, présentée comme un point faible du programme).

Les enjeux de l'évaluation sont importants pour le développement du programme. De nombreux programmes concurrents sont disponibles, et les programmes ayant un coût, la comparaison a tendance à se faire sur les niveaux d'efficacité. Il faut noter à ce propos que le programme SFP n'est pas payant, la contrepartie demandée par E. Kumpfer en échange de son utilisation est le respect des contenus et des procédures, et la communication des résultats de l'évaluation. Le programme peut cependant être adapté aux spécificités culturelles des pays qui l'adoptent

Des huit outils américains, deux sont remplis par un observateur externe ou la cheffe de projet, deux par les animateurs, trois par les parents et un par les enfants. L'équipe qui implante le projet à Québec n'a retenu que trois outils : un outil d'identification de la structure porteuse du programme local (participation à une évaluation externe internationale), le questionnaire rétrospectif pré/post à destination des parents et la grille d'observation de la progression des parents par les animateurs. Sur proposition du responsable de l'évaluation, une réflexion a été menée sur les différents outils, qui a débouché sur l'appareil évaluatif suivant (voir les outils en annexe) :

Outil utilisé par la cheffe de projet :

Référentiel de compétences en gestion de groupes et en animation, traduction du document américain n°1 (qualité)

Outils remplis par les animatrices :

Evaluation du déroulement des sessions, adapté de l'outil américain n°3 (qualité)

Grille d'observation des progrès parentaux, document américain n°8, traduction française fournie par l'INPES (qualité et effets).

Outil rempli par les parents :

Questionnaire rétrospectif pré/post adaptation du questionnaire québécois (effets et satisfaction).

Outil rempli par les enfants de plus de 9 ans:

Questionnaire rétrospectif pré/post, traduction de l'outil américain n° 7 (effets et satisfaction).

2. Les méthodes d'évaluation dans le contexte de l'expérimentation française

La méthode utilisée pour l'évaluation de l'efficacité :

Lors du premier essai d'implantation du programme SFP en France, la méthode du rétro pré/post test a été critiquée, à juste titre, nous semble-t-il. Au problème de la fiabilité des réponses concernant des attitudes ou des comportements éducatifs datant de plus de trois mois s'ajoute le fait que ce sont les animateurs du programme qui lisent chaque question aux familles et aux enfants : le biais lié à la désirabilité sociale est ici maximal...

La taille des deux questionnaires est un autre problème : 121 questions pour les parents, 91 pour les enfants, dont la plupart doublées (« *au cours du mois avant le démarrage des ateliers* », « *au cours du mois précédent* »).

Enfin, certaines questions ne peuvent être posées en France, car la loi l'interdit, comme l'origine ethnique, les données sur la santé, ou pour des raisons éthiques (« *Tes parents ont-ils eu des problèmes avec la justice ou ont-ils été arrêtés ?* »).

Le responsable de l'évaluation et la cheffe de projet ont pris la décision de :

- Tester l'acceptabilité et la faisabilité du questionnaire rétro pré/post pour les parents et pour les enfants, en respectant au maximum le document d'origine, tout en le rendant conforme à la législation française.
- Proposer aux familles une rencontre supplémentaire début juillet consacrée à l'évaluation, sans la présence des animatrices, pour limiter le biais lié à la désirabilité sociale.
- Faciliter le remplissage du questionnaire en le transformant en questionnaire en ligne (la séquence destinée à l'évaluation aura lieu dans une salle informatique prêtée par la Mairie, pour que chaque parent et chaque enfant ait un ordinateur).
- Interroger l'opinion des parents et des enfants sur l'acceptabilité des questions, la possibilité d'y répondre de façon fiable, la longueur du questionnaire...

La méthode utilisée pour l'évaluation de la qualité :

Les outils remplis par les animatrices mettent l'accent :

- sur le déroulement des séquences, ce qui donnera des indications précieuses sur la pertinence des contenus et des outils du programme, notamment pour ce qui concerne leur adaptation à notre contexte et la gestion du temps...
- sur la participation des parents et leur investissement dans le programme.

Ces outils sont renseignés après les séquences, et dans un premier temps, cette activité d'évaluation n'a pas été prise en compte dans la rémunération des animatrices.

S'ajoutent à ces outils la grille d'observation des qualités d'animation, qui sera utilisée lors de deux séquences et les questions des outils parents et enfants concernant leur satisfaction. A l'issue du programme, nous interrogerons l'opinion des animatrices sur la méthode et les outils de l'évaluation de la qualité

Le rapport d'évaluation final comprendra des recommandations pour l'évaluation du programme dans le contexte français.

IV. Enseignements tirés de la phase préparatoire et pistes de réflexion

1. Le programme de Soutien aux Familles et la Parentalité correspond à un besoin.

Ce besoin d'aide est confirmé par tous les acteurs : décideurs, partenaires, professionnels et parents. La difficulté à « bien élever ses enfants » ne se cantonne pas aux familles présentant des problèmes socio-économiques ou une vulnérabilité particulière par rapport aux addictions ou aux conduites à risques pour la santé, mais traverse tout le corps social. Cependant, la réduction des inégalités sociales de santé est une priorité nationale, et on pourrait craindre que ce type de programme attire davantage les familles ayant déjà développé des capacités de contrôle sur leur vie, persuadées qu'elles peuvent avoir un « pouvoir », influencer le cours des choses (empowerment), comme semblent l'être les cinq familles qui se sont inscrites à la fin de la réunion de présentation. Il est indispensable d'ouvrir SFP à des familles qui ne feraient pas la démarche seules ou qui ne se croient pas capables de suivre un tel programme. La mixité sociale, choisie par Mouans-Sartoux, nous semble être une bonne solution et est peut-être une des clés de l'assiduité des parents. Nous vérifierons cette hypothèse lors de l'évaluation finale.

La question de la bonne tranche d'âge mérite d'être posée. Les demandes pour les enfants de trois à cinq ans ont été nombreuses, et l'adjoint au Maire souhaite l'expérimenter rapidement. Il lui semble plus judicieux d'intervenir le plus tôt possible, notamment pour que les parents « *osent frustrer les enfants en ne leur accordant pas tout ce qu'ils demandent* ».

Volonté de pérenniser le programme, et de le proposer à toutes les familles qui le souhaitent.

2. La réussite de la phase de recrutement est liée à la qualité de l'investissement de la Municipalité

Le programme doit pouvoir s'implanter aisément dans les villes ayant élaboré un plan éducatif local et/ou appartenant à un réseau de collectivités « actives », comme les Villes amies des enfants, les Villes éducatrices, les Villes-santé de l'OMS ou celles engagées dans un processus type Agenda 21. Le programme de soutien aux familles et à la parentalité doit leur apparaître, comme cela a été le cas à Mouans-Sartoux, comme un outil qui les aidera à réaliser un des volets de leur projet.

L'implication forte de l' élu à l'éducation a permis l'engagement politique de la municipalité, indispensable pour mobiliser les différents services et les moyens nécessaires. La nomination d'une coordinatrice du programme au sein du service enfance a permis la mobilisation des relais et leur mise en contact avec les familles, ainsi que la mise à disposition d'une assistante maternelle pour garder les enfants de mois de six ans pendant les séquences. La coordination entre les services a permis que le programme se déroule dans le confort : accès aux salles, goûter... La municipalité a l'habitude d'organiser de nombreux événements avec les familles : « *Mettre en œuvre le programme SFP, honnêtement, pour nous, ce n'est pas si lourd !* » (adjoint au Maire).

3. L'adhésion au programme SFP est liée à la qualité du programme et aux compétences des porteurs du projet

C'est la qualité des contenus et de la pédagogie déployés dans les séquences qui a convaincu le Dr Roehrig de s'engager dans sa promotion. Elle y a retrouvé les principes de l'approche systémique et de la psychologie positive, qu'elle pratique par ailleurs, et d'une façon plus générale, l'approche « promotion de la santé », qui valorise les ressources, renforce les compétences des personnes à être acteurs, plutôt que de

s'appesantir sur les failles et les faiblesses. Cette approche est mise en œuvre au CODES 06 comme dans tout le réseau des comités et instances d'éducation pour la santé.

La clarté des présentations du programme lors des réunions de présentation et le savoir-faire du CODES en matière d'animation et de formation ont permis l'adhésion des professionnels Mouansois. La formation dispensée a conforté cette adhésion et a permis aux animatrices de comprendre la construction et les objectifs des séquences. L'évaluation finale apportera des précisions sur le rôle de la formation, ainsi que d'éventuelles recommandations d'évolution.

L'expertise du chef de projet sur cette thématique lui a permis d'opérer les modifications permettant l'adaptation du programme au contexte français. Ainsi, les récompenses matérielles aux enfants et aux familles ont été supprimées, et un soin particulier a été pris dans la traduction de certains concepts. Le rapport final détaillera les modifications apportées.

4. Pistes pour la poursuite de l'expérimentation

Le fait qu'une session ait pu démarrer à Mouans-Sartoux ne suffit pas pour clore l'expérimentation du programme SFP « français » ; elle devrait pouvoir s'étoffer avant de rendre des conclusions et des recommandations pour sa diffusion. Indépendamment de l'évaluation des effets du programme, plusieurs questions restent ouvertes :

- Mouans-Sartoux est-elle une ville d'exception ? Les conditions sont-elles trop favorables ?
- Le programme peut-il aisément se pérenniser à Mouans-Sartoux ?
- La version 3-5 ans est-il intéressant à développer ? En lieu et place de celle pour les 6-11 ans ou en complément ?
- Quels outils d'évaluation internes pour le programme ? Il nous semble qu'il faut dissocier l'évaluation menée par l'équipe qui met en œuvre le programme (indicateurs d'activité, de qualité, d'efficience et d'efficacité observable à court terme sur les comportements et le bien-être des familles) de l'évaluation de recherche qui vise à établir l'impact du programme sur la santé mentale et l'insertion sociale des enfants ayant suivi le programme.

Il reste également à penser les conditions d'une éventuelle diffusion voire d'une généralisation du programme. Nous pensons que la mise en œuvre de SFP doit reposer sur un trépied :

Au niveau local

- Une **municipalité** active, responsable de l'organisation et du recrutement des familles ;
- Un **porteur de projet** solide, responsable du recrutement des animateurs et de leur suivi tout au long des 14 séquences ;

Au niveau national

- Un **garant national** de l'éthique et de la qualité du programme, en lien avec l'équipe de Karol Kumpfer, responsable de :
 - o la formation des animateurs, de leur agrément et de l'évaluation de leurs compétences ;
 - o l'évaluation interne du programme (qualité et effets) : recueil des données, analyse et production de données pour l'ensemble des acteurs du programme.

Une extension de l'expérimentation pour une ou deux sessions à Mouans-Sartoux et une session dans trois autres villes du département serait nécessaire pour aboutir à une version française du programme, comprenant la méthodologie d'implantation, les cahiers des charges pour les municipalités et les porteurs de projet, ainsi que les cahiers pédagogiques (parents, enfants, familles, animateurs) et les outils d'évaluation.

F.Nock, 12.05.2012